**"LIVRET SÉJOUR"**





Votre enfant part bientôt en séjour avec l'équipe des Loisirs Ados ?

Les Loisirs Ados du service Jeunesse de la mairie de Martillac vous proposent un petit guide récapitulant les informations nécessaires à connaître pour le bon fonctionnement du séjour.

Le trousseau du séjour est adressé par e-mail aux familles mais il est également disponible sur le site internet de la mairie de Martillac (onglet "Loisirs Ados").

**Lieu** : Louvie-Juzon, au cœur de la Vallée d'Ossau dans les Pyrénées.



**Adresse du gîte** : la Maison Familiale, le Moulin à Louvie-Juzon dans la Vallée d'Ossau.

**Durée** : 5 jours / 4 nuits

* **1. Informations des séjours :**

**Séjour 1** : **du** **lundi 8 au vendredi 12 juillet 2024. 10/12 ans.**

Les jeunes seront placés sous la responsabilité de Céline, stagiaire BAFD, Directrice adjointe ainsi que de Pierre-Jean, Responsable du service Jeunesse et Gabriel, éducateur sportif & animateur BAFA.

**Séjour 2** : **du** **lundi 22 au vendredi 26 juillet 2024. 12ans et +.**

Les jeunes seront placés sous la responsabilité de Céline, stagiaire BAFD, Directrice adjointe ainsi que de Pierre-Jean, Responsable du service Jeunesse et Gabriel, éducateur sportif & animateur BAFA.

* **2. Départ, transport**

**Pour chaque départ, merci de prévoir un sac à dos avec un repas froid, une gourde d'eau, casquette et crème solaire (pause déjeuner prévue au gîte).**

**Départ** : Rendez-vous entre **8h00 & 8h15** sur le parking de la salle multisports de "Tout Vent" de Martillac (stade).

**Retour** : Prévu entre **15h & 15h30.** Rendez-vous sur le parking de la salle multisports de "Tout Vent" de Martillac (stade).

**Transport :** Merci de privilégier pour le transport, un sac plutôt qu'une valise. Si votre enfant a le mal des transports, merci de nous le rappeler avant de partir.

* **3. Formalités du séjour**

**Assurance :** Le séjour et les jeunes sont couverts par l'assurance multirisque de la mairie de Martillac.



**Un espace infirmerie** sera installé dans le gîte. Si votre enfant suit un traitement médical pendant le séjour, merci de nous en tenir informé et de nous joindre impérativement l'ordonnance du médecin et l'autorisation parentale avant le départ.

Les médicaments sont récupérés avant le départ du séjour et conservés par les encadrants. Sans ces éléments aucun médicament ne sera administré et autorisé.

En cas d'accident, les familles seront contactées et le responsable du séjour prendra les dispositions nécessaires avec les secours.

**Repas** : Les courses et les repas sont faits tous les jours. Ils sont élaborés par les jeunes avec l'accompagnement de l'équipe d'animation. Les repas sont pris en charge par la mairie. Des échantillons témoins de chaque repas pris et préparés seront prélevés et conservés pendant un délai d'au moins 5 jours.

**Déroulement, activités et veillées** : L'heure du réveil dépendra de l'activité prévue. Cependant, le groupe devra être prêt à 10h00.

Les prestataires qui encadrent les activités sont des professionnels diplômés. Les trajets pour se rendre aux activités se font en minibus.

Tous les soirs, des veillées sont organisées par l'équipe d'animation et les jeunes. Heure du coucher : 22h30 - 23h00.

**Recommandations** : Pour les affaires personnelles et les objets de valeurs, nous vous invitons à prendre connaissance du Projet Pédagogique du séjour.

**Argent de poche** : Par soucis d'équité, nous vous demandons de remettre à votre enfant la somme de 20 à 40€ maximum (pour les achats et les souvenirs).

Pour les jeunes ne disposant pas de portable, merci de contacter Céline (06.72.65.40.46) par téléphone avant 21h.

Des photos et vidéos des journées seront diffusées sur notre réseau **Facebook** "**Loisirs Ados de Martillac"**.

Pensez à remplir l'autorisation de diffusion de photos et vidéos de votre enfant sur la fiche de renseignements (carte+).

**Note :**

**L’utilisation des téléphones portables lors des séjours sera encadrée. Les jeunes auront dans la journée des moment libres où ils pourront avoir leurs téléphones afin de contacter leurs familles.**

**Attention, l’équipe encadrante se décline de toutes responsabilités concernant la problématique des réseaux sociaux actuels.**

**Nous invitons fortement les familles à verrouiller cette interaction en paramétrant le contrôle parental sur le téléphone de leurs enfants.**

**Informations :**

**Réseaux sociaux interdits avant 16 ans :** WhatsApp

**Réseaux sociaux interdits avant 13 ans :** YouTube, Snapchat, Instagram, TikTok, Yubo, Discord, Twitch, Twitter, Facebook

Bien à vous. L'équipe des Loisirs Ados.